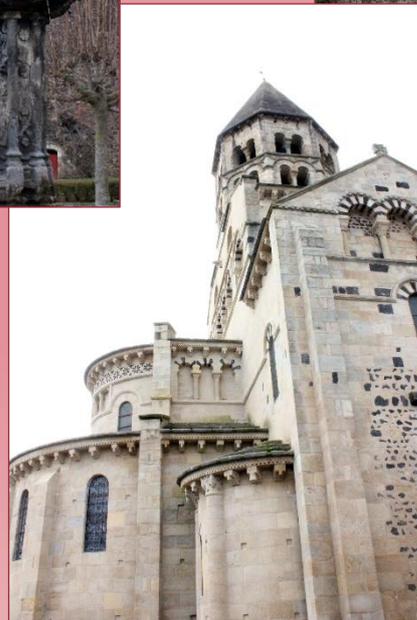


INFOS MUNICIPALES
VIE DE VILLAGE
INTERCOMMUNALITÉ
BON À SAVOIR
AGENDA



LE MOT DU MAIRE



Cher(e)s ami(e)s,

Traditionnellement, ce bulletin permet de faire une rétrospective de l'année écoulée et d'aborder les perspectives pour celle à venir.

Sur le plan national, 2015 aura été une année qui s'est malheureusement terminée comme elle avait commencé, dans le sang, la haine et l'horreur des attentats. Les minutes de silence observées partout sur le territoire doivent maintenant laisser place à la parole, au dialogue, pour permettre de dépasser la sidération bien naturelle face à de tels actes, et tenter de construire un monde où les valeurs de respect, de solidarité, de fraternité, d'égalité et de liberté ne restent pas de vains mots.

La réforme territoriale décidée par l'état nous vaut d'ores et déjà d'appartenir à une nouvelle région, dont nous venons d'élire nos représentants. Je ne peux que déplorer que ce moment démocratique ait vu émerger des discours haineux et de rejet qu'il nous appartient de combattre.

Cette même réforme territoriale, via la loi portant Nouvelle Organisation de la République (loi NOTRe), adoptée en août dernier va voir notre commune intégrer un territoire issu de la fusion de trois communautés de communes (Allier Comté Communauté, Gergovie Val d'Allier et Les Cheires) à compter de janvier 2017. D'ores et déjà des discussions sont en cours entre les élus de ces trois collectivités, et le travail entrepris va se poursuivre en 2016 afin de préparer au mieux ce changement. Je reformule ici le souhait, déjà exprimé par ailleurs, que les citoyens concernés soient très rapidement associés à cette construction.

Plus localement, vous trouverez tout au long de ce bulletin, les informations sur les travaux réalisés, en cours et en projet.

Je souhaite profiter de ce petit mot pour remercier très sincèrement les habitants qui continuent à s'impliquer dans les différentes commissions, ainsi que ceux qui ont contribué au succès des différentes manifestations artistiques et culturelles de très grande qualité qui se sont déroulées en 2015.

Il m'appartient également d'adresser mes remerciements aux associations et à leurs adhérents qui maintiennent sur notre territoire une dynamique exemplaire.

Je ne peux pas passer sous silence le travail quotidien des agents communaux qui œuvrent tout au long de l'année pour le mieux être de tous et de chacun : qu'ils trouvent ici toute ma gratitude.

Je tiens également à remercier, une fois n'est pas coutume, les élu(e)s qui consacrent une grande partie de leur temps à la collectivité... ainsi que les familles de celles et ceux ci qui doivent accepter et faire face aux absences dont je suis en grande partie responsable !

Je vous souhaite à toutes et tous une bonne lecture, et une meilleure année 2016; que cette dernière soit propice au dialogue et permette à chacun de s'épanouir dans le respect et l'acceptation des différences dont nous avons tous à nous enrichir !

Christian Pailloux

Plus Beaux Villages de France

Les 25 et 26 septembre dernier, la Commission Qualité de l'Association des Plus Beaux Villages de France, réunie à Saint-Antoine-l'Abbaye, a décidé le déclassement de Saint-Saturnin. Cette décision, que nous regrettons, marque la fin d'un processus amorcé en 2011, date de la décision de « déclassement potentiel » de notre village. Dès le début des années 2000, l'association des Plus Beaux Villages de France attirait l'attention de Saint-Saturnin sur l'état qualitatif du village. Lors de l'expertise de 2011, elle appuyait la décision de « déclassement potentiel » en pointant quatre handicaps :

« - *tissu bâti (façades) très fortement altéré depuis plusieurs dizaines d'années par une succession d'interventions inappropriées à la valeur patrimoniale des constructions,*

- *ambiance excessivement routière et urbaine de la traverse de village,*

- *ambiance urbaine et banale des entrées de bourg résultant notamment de la perception de secteurs d'habitat pavillonnaire,*

- *poursuite prévisible du processus d'étalement urbain (zonages NA du POS) participant à une altération des abords du village et minimisant la capacité du noyau historique à demeurer le cœur de vie du village. »*

Les efforts récents et les projets en cours et à venir n'auront pas réussi à convaincre les membres de la commission. Le rapport d'expertise salue les initiatives récentes, mais rappelle que la commission fonde son jugement avant tout sur l'état actuel du village. Par ailleurs, il précise que les efforts doivent porter en priorité sur les habitations privées. Nous engageons une démarche de recours gracieux, en argumentant sur le fait que la plupart des « handicaps » pointés par l'association étaient préexistants au moment du classement de Saint-Saturnin (en 1983) et qu'ils ne pouvaient pas être corrigés en 4 ans. Les chances de succès sont toutefois assez limitées. Si le déclassement est confirmé, nous ne pourrions pas postuler avant 6 ans.

Quelles seront les conséquences de notre déclassement ? Probablement peu importantes à très court terme car l'information ne se diffusera pas instantanément (l'association des Plus Beaux Villages de France prend l'engagement de ne pas communiquer sur ce déclassement dans les médias). Mais à moyen terme, dans quelques années, on peut craindre un impact négatif sur la notoriété de notre village et donc sur la fréquentation touristique. Nous ne sommes malheureusement pas capables aujourd'hui d'évaluer l'impact de la marque « Plus Beaux Villages de France » sur la fréquentation. Rappelons ici que le tourisme est un moteur important pour le développement économique de notre région en général, et de Saint-Saturnin plus particulièrement.

Il s'agit bien sûr de nos hébergeurs, de nos restaurateurs, mais aussi de nos commerçants qui comptent sur la fréquentation estivale pour assurer leur chiffre d'affaires. Globalement, le tourisme représente plus de 8% du PIB de l'ex-région Auvergne. Développer le tourisme, c'est créer des emplois ! Nous devons donc tout faire pour limiter l'impact de la perte de la marque « Plus Beaux Villages de France » :

- A court terme, mieux promouvoir Saint-Saturnin en tant que destination touristique. Les publics ciblés sont les habitants de l'agglomération clermontoise et les vacanciers fréquentant les grands sites touristiques d'Auvergne.

- A long terme, tout faire pour reconquérir la marque « Plus Beaux Villages de France ». Nous devons profiter des prochaines années pour accélérer la requalification de notre bourg ancien. La commune continuera donc à investir de façon importante pour rénover l'espace public (travaux en cours dans les ruelles de Saint-Saturnin). Il est très important que les propriétaires contribuent également par des initiatives privées à cet effort de requalification.

Rappelons à cette occasion que tous les travaux de rénovation affectant l'aspect extérieur des bâtiments doivent faire l'objet d'une déclaration préalable de travaux en mairie. Ceci concerne notamment dans le bourg toute intervention sur les façades, les menuiseries, les ferronneries, les toitures, les murs de clôture ou de soutènement, ainsi que la création d'appentis, de serres, de piscines... Pour la modification ou la création d'ouvertures, ainsi que pour les créations de surfaces supérieures à 20m², un permis de construire est indispensable.

Pour plus d'information, contactez la mairie et consultez le site internet de la mairie. L'équipe municipale est à votre disposition pour vous aider et vous conseiller dans vos projets. Plus tôt vous la solliciterez en amont de votre projet, plus il sera facile de trouver avec vous des solutions conciliant les impératifs qualitatifs et les contraintes économiques (souvent compatibles).

Rappelons enfin que certains matériaux sont à proscrire absolument (menuiseries ou cannisses en PVC, tôles en polycarbonate, maçonnerie en parpaings apparents...). De trop nombreuses réalisations illégales émaillent encore nos places et nos rues. Contribuez à l'embellissement de notre bourg en corrigeant ces outrages. Par des investissements modestes (application d'un enduit, remplacement d'une porte, suppression d'un appentis...), ou simplement par la plantation de végétaux (pour masquer des éléments disgracieux), vous pouvez améliorer significativement l'aspect esthétique de notre village. Par des actions plus ambitieuses (ravalement, consolidation, reconstruction...), vous pouvez contribuer à sauvegarder notre patrimoine historique.

L'enjeu n'est pas seulement l'attractivité touristique, il s'agit aussi et avant tout de notre cadre de vie. Il est aussi fragile qu'exceptionnel. Sachons le préserver...

INFOS MUNICIPALES

Entretien des espaces verts

Chadrat – Un arbre devenu encombrant

Le conifère situé à côté de la fontaine ronde du centre de Chadrat a atteint une très grande taille. Il pose depuis plusieurs années des problèmes de salissures de la chaussée et de l'eau de la fontaine, obligeant à des nettoyages fréquents et fastidieux de cette dernière. A la demande de l'association Arkose, le Conseil Municipal a accepté qu'il soit supprimé. Compte tenu de sa position, il sera « démonté » (coupé par le haut, tronçon par tronçon) par des professionnels au cours de l'hiver.

0-Phyto – La fin du désherbage chimique

Des semis expérimentaux pour réduire les tâches de désherbage manuel

Depuis 2013, il n'est plus du tout utilisé de désherbant chimique sur la commune. Cette mesure salubre en termes de santé publique a pour corolaire une augmentation importante du temps consacré par les agents municipaux au désherbage et à l'entretien du bourg. Afin de réduire cette charge de travail, nous avons mis en place un programme de semis de mélange fleuri de pied de murs sur plusieurs secteurs des principales rues du bourg et un semis de pelouse rase à faible développement sur des espaces stabilisés autour de certains arbres et entre les pavés situés devant la mairie. Les conditions météorologiques n'ont guère été favorables à nos semis mais nous devrions en voir pleinement les effets au printemps prochain. Nous avons obtenu, pour ce programme de semis, une subvention de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

La fin du désherbage chimique concerne également les cimetières du bourg

Toujours dans un souci de réduire la charge de désherbage manuel ou mécanique, nous avons expérimenté l'engazonnement du cimetière de Chadrat par une pelouse rase, offrant à la fois un bon recouvrement du sol et une faible pousse. Si ce gazon se développe bien et répond à nos attentes en matière de temps d'entretien, il sera généralisé aux cimetières du bourg en 2016 et 2017. Cette augmentation des surfaces engazonnées est cohérente avec l'achat en 2014, d'une nouvelle tondeuse « mulching », permettant d'éviter le ramassage de l'herbe coupée.

La question de l'entretien des tombes

L'équipe des agents municipaux entretient régulièrement les allées des cimetières et les tombes abandonnées. Cependant, certaines tombes, non abandonnées, ne sont pas correctement entretenues par les propriétaires des concessions. Auparavant, il était facile de passer « un coup » de désherbant sur les tombes en question, ce qui était régulièrement pratiqué par les agents municipaux. Sans le recours à la chimie, il n'est plus possible aux agents de poursuivre ces pratiques anciennes. En conséquence, nous demandons à chacun d'entretenir sa ou ses tombes, de façon à ce que nos cimetières conservent, autant que faire se peut, la dignité qui doit prévaloir en ces lieux.

Embellissement/Fleurissement

La commission « Embellissement/Fleurissement », composée d'élus et d'habitants du village, travaille tout au long de l'année avec l'aide des employés municipaux pour essayer d'embellir nos bourgs de Chadrat et Saint-Saturnin. L'année 2015 fut un peu compliquée pour les plantations, du fait de la sécheresse du printemps et de la canicule du début de l'été, ce en dépit des efforts fournis par les bénévoles et les employés. Certaines expérimentations, comme les fleurs de pieds de mur par exemple, se sont soldées par un échec. Nous retenterons l'expérience au printemps prochain.

En dépit de ces difficultés, les plantations effectuées par les bénévoles et les employés municipaux et les plantations privées réalisées par les particuliers, complétées par le développement naturel de fleurs telles que les roses trémières (conséquence positive de la démarche zéro phyto), ont contribué à donner à notre village un aspect fleuri et coloré durant la saison estivale. Suite à la visite du jury du concours départemental du fleurissement et du cadre de vie effectuée en juillet à Saint-Saturnin et Chadrat, nous avons obtenu un prix de première participation réussie. Le jury a particulièrement apprécié l'ambiance des ruelles et la qualité d'ensemble des espaces végétalisés, qu'ils soient publics ou privés, naturels ou cultivés.

INFOS MUNICIPALES



Conscients qu'il reste encore beaucoup à faire sur le plan du fleurissement et de la végétalisation, nous prenons néanmoins ce prix comme un encouragement à continuer nos efforts et nous remercions tous ceux qui, par leurs initiatives publiques ou privées, ont contribué au résultat. Rendez-vous en 2016 pour faire encore mieux ! Lorsque les travaux de réfection des ruelles de Saint-Saturnin seront terminés, certains riverains bénéficieront d'espaces réservés en pied de façade pour des plantations en pleine terre. Nous comptons sur les initiatives des particuliers pour profiter de cette occasion unique de renforcer la végétalisation du bourg.

La qualité de notre cadre de vie tient parfois à des petits détails qu'on aimerait pouvoir oublier. Les bacs en plastique destinés à la collecte des déchets (bacs verts et bacs jaunes) en font partie. Deux campagnes successives d'affichage menées en 2015 nous ont permis de rappeler que ces bacs ne doivent pas être laissés sur la voie publique en-dehors des collectes. Plusieurs bacs abandonnés et inutilisés ont été retirés. Grâce à la compréhension et au civisme du plus grand nombre, la quantité de poubelles « laissées » sur la voie publique a considérablement diminué. Nous rappelons aux personnes qui n'ont pas de solution pour stocker leurs poubelles qu'elles doivent prendre contact avec la mairie.

BON A SAVOIR

Bruits de voisinage / nuisances sonores

Nous vous rappelons que, par arrêté préfectoral, l'utilisation d'engins à moteur pour le jardinage et le bricolage n'est autorisée que dans les créneaux horaires suivants : de 8h à 20h du lundi au vendredi / de 9h à 19h le samedi / de 10h à 12h le dimanche et les jours fériés. (Notez donc leur interdiction totale l'après-midi des dimanches et jours fériés).

Par courtoisie pour vos voisins, merci aussi d'éviter les bruits de moteur à l'heure des repas. Nous rappelons aussi qu'aucun bruit individuel (jardinage, aboiement des chiens, activités sportives, piscine, jeux, musique, fêtes, etc.) ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage.

Les poubelles restant sur la voie publique seront dorénavant considérées comme abandonnées et donc susceptibles d'être retirées si leurs propriétaires ne nous ont pas contactés.

En amont de la période de Noël, notre partenaire Bouygues Energies et Services a inspecté nos éclairages de Noël et conclu que la majorité du matériel était obsolète et non conforme aux normes en vigueur. A Chadrat, nous avons acheté et fait installer de nouvelles guirlandes dans les arbres, ce qui a permis d'égayer le centre du bourg. A Saint-Saturnin, nous essaierons d'investir en 2016. En attendant, nous avons demandé de faire évoluer l'implantation des guirlandes bleues sur les candélabres : nous souhaitons les concentrer sur la partie centrale de la rue principale. Malheureusement, l'instruction de déplacer les prises électriques n'a semble-t-il pas été transmise dans les délais, notre demande n'a donc pas pu être satisfaite. Les travaux seront effectués courant janvier, ce qui nous assurera une meilleure qualité des éclairages en fin d'année 2016. Nous sommes navrés de ce contretemps.

Nous remercions les habitants et commerçants qui ont décoré leurs façades à l'occasion des fêtes de fin d'année, avec une mention particulière pour les bénévoles du club de l'âge d'or qui ont décoré les lieux publics. Nous incitons le plus grand nombre à faire de même en fin d'année 2016, en privilégiant les décorations naturelles.

Si vous avez envie de contribuer à l'embellissement de nos bourgs, n'hésitez pas à rejoindre la commission « Embellissement/Fleurissement ».

Stationnement

Les véhicules doivent être garés sur des emplacements autorisés afin d'éviter tout risque de sanction. De même, il convient de laisser le passage libre pour les camions de service (poubelles, entretien) et les véhicules de secours. Merci de respecter ces règles de base.

Arrêté municipal neige / verglas

Les riverains de la voie publique devront participer au déneigement, chacun au droit de sa façade ou de son terrain, sur une largeur égale à celle du trottoir. En cas de verglas ou de sol glissant, il convient de jeter du sable, du sel, des cendres ou de la sciure de bois devant les maisons. Les riverains de voies privées devront déblayer neige et verglas jusqu'au milieu de la chaussée au droit de leur propriété. Du sable et du sel sont mis à la disposition des habitants par la Commune.

INFOS MUNICIPALES

Le point sur les travaux

Aménagement des rues de bourg

En cohérence avec le Plan d'Aménagement de Bourg mis au point lors de la précédente mandature, un chantier de rénovation d'envergure est engagé dans les ruelles du bourg de Saint-Saturnin. Le chantier vise la rénovation complète des rues des Farges, de l'Enfer, de la Boucherie, des Gourlettes et côte Gros Jean. Avant la rénovation de surface, une reprise de l'ensemble des réseaux (adduction d'eau, assainissement) est nécessaire. Le chantier a démarré le 17 novembre et devrait s'étaler jusqu'à la fin de l'été 2016. La première tranche des travaux a commencé rue de la Boucherie avec l'entreprise HUGON, qui réalise le décaissement de chaussée sur 60cm d'épaisseur, le remplacement du réseau unitaire d'assainissement ainsi que la pose et le raccordement des branchements particuliers. Au passage, les réseaux secs (télécom et électrique) encore aériens seront également enfouis.

Une fois la rue de la Boucherie terminée, suivra la partie pavée au bas de la côte Gros Jean, puis la rue des Farges et l'impasse de l'Enfer. Dès que possible, l'entreprise COLAS réalisera l'aménagement de surface par la confection de caniveaux pavés et d'enrobés grenailés.

Commission Urbanisme Habitat Energie

Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine et Plan Local d'Urbanisme

L'étude menée par l'agence ARCHIPAT suit son rythme, conformément au calendrier fixé. Le diagnostic et les orientations du projet sont en phase de validation après 7 réunions de travail en 2015.



Le 3 octobre, vous avez été nombreux à participer à la journée de concertation organisée pour vous informer de l'état d'avancement des deux études en cours. Le matin, une déambulation sur le terrain suivie par une trentaine d'habitants était animée par Philippe de la Chapelle du bureau d'études ARCHIPAT pour appréhender les richesses patrimoniales et paysagères de Chadrat et de Saint-Saturnin.

L'après-midi, devant 60 personnes, François Descoeur – architecte en charge du PLU, le Maire Christian Pailloux et le cabinet ARCHIPAT ont présenté l'état d'avancement des deux études. Ces deux démarches sont parallèles et complémentaires et déboucheront sur deux documents coordonnés d'ici la fin de l'année 2016.



Voirie communale

Pour des raisons budgétaires, les travaux de voirie (chemins du Potoux, de Naja et de Pralong à Chadrat) seront réalisés au printemps 2016.

Urbanisme

N'oubliez pas les démarches préalables avant travaux lorsque vous réalisez des aménagements (garage, abri, terrasse) ou des modifications d'aspect extérieur sur le bâti (menuiseries, couverture, façade).

Prenez contact avec le secrétariat de mairie ou téléchargez les documents nécessaires (déclaration préalable de travaux ou demande de permis de construire) sur le site du Grand Clermont, service instructeur : <http://legrandclermont.com/choisir-sa-procedure>

Depuis le mois de juillet 2015, l'Etat ne prend plus en charge l'instruction du droit des sols. Aussi, les communes ont dû s'organiser pour développer un service alternatif, en s'appuyant sur le Syndicat Mixte du Grand Clermont. Pour des questions relatives à des permis de construire, vous pouvez contacter le service d'Attribution du droit des sols : 72 avenue d'Italie, 63057 Clermont-Ferrand cedex 1 - Tel : 04.44.44.60.90 (du lundi au vendredi de 9h à 12h). Le service Attribution du droit des sols reçoit sur rendez-vous uniquement.

Vous pouvez bénéficier de conseils gratuits sur l'architecture et l'insertion de vos projets d'aménagement auprès du CAUE 63 (Conseil Architecture Urbanisme Environnement) 04.73.42.21.20 ou des Bâtiments de France (Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine). Sur les aides financières, les aspects juridiques et techniques de votre projet, contactez l'ADIL (Agence départementale d'information sur le Logement) Espace INFO ENERGIE au 04.73.42.30.75.

INFOS MUNICIPALES

Du côté de la jeunesse

L'École de la Monne, gérée par un syndicat intercommunal à vocation scolaire (SIVOS) avec les communes de Cournols et d'Ollioix, compte un effectif stable avec 150 élèves (dont 103 de Saint-Saturnin et de Chadrat) répartis sur 6 classes.

Pour la deuxième année les classes se sont ouvertes à l'Europe en correspondant chacune avec une classe de l'Union Européenne. Cette ouverture vers l'extérieur se complète avec d'autres correspondances accompagnées de rencontres avec des enfants géographiquement proches mais évoluant dans un milieu complètement urbain. C'est le cas pour les deux classes de maternelle qui sont liées à deux classes de Clermont-Ferrand de l'école Nestor Perret dans le cadre d'un projet « Echange ville/campagne » initié et financé par le Parc des Volcans. C'est également le cas pour la classe de CM2 qui entretient deux correspondances avec deux collèges différents : le collège des Martres de Veyre (qui les accueillera l'an prochain) et le collège de la Charme à Clermont-Ferrand.

Ainsi l'équipe enseignante espère contribuer à faire de nos enfants de véritables citoyens européens, tolérants et respectueux des différences.

En ce qui concerne les autres projets de l'année scolaire, il est à noter que chaque classe bénéficie cette année d'une collaboration avec des étudiants de filières scientifiques grâce à un partenariat avec la Maison pour la Science. Côté sport nos écoliers ne sont pas en reste car tous participent à des rencontres variées avec d'autres écoles du secteur (judo, athlétisme, hand-ball...), 4 classes ont bénéficié également d'un cycle de natation entre septembre et décembre. Et si la neige est au rendez-vous cet hiver 4 classes iront faire une initiation aux raquettes au domaine nordique de Pessade. Il est enfin prévu un voyage de deux jours en Dordogne pour une classe au mois de mai. Tous ces projets peuvent être menés grâce au soutien financier du SIVOS et à l'association Anim'Mômes.

Le Centre de Loisirs a été créé en 2003, sous la forme d'une association loi 1901, par des parents d'élèves, soucieux d'apporter à leurs enfants autre chose qu'une simple garderie et cantine. Des parents bénévoles s'engagent au niveau du Conseil d'Administration (CA) et du Bureau de l'association pour que cette structure d'accueil puisse fonctionner.

Après les difficultés rencontrées par l'association et la fermeture 4 jours en juin dernier, une nouvelle équipe a été élue. Les décisions prises par l'ancien et le nouveau CA ainsi que le suivi rigoureux du budget ont permis d'assurer la pérennité de cette structure.

Cependant, l'association n'existerait pas sans l'engagement des bénévoles (parents d'élèves ou autres) au sein du CA.

Deux assemblées générales se tiendront en février et en juin. N'hésitez pas à venir et pourquoi pas à vous engager !

L'accueil de loisirs de Saint-Saturnin accueille les enfants adhérents maternels et primaires du lundi au vendredi.

Le matin : moment libre au calme ou activité manuelle comme par exemple décoration du centre de loisirs, ou encore création d'une cuisine en jouet que pourront s'approprier les plus petits. Le mardi est également le jour où une collation est proposée.

Le temps de midi est décomposé en deux temps : le temps du repas et le temps de l'animation pour les maternelles et la classe de CP et l'inverse pour les CE1 au CM2 qui mangent au deuxième service.

Les enfants ont le choix entre activité manuelle, sport, jeux extérieurs et divers ou ils pratiquent des rollers, ou encore de l'informatique. Le vendredi, l'animateur s'adapte à l'activité choisie par les groupes. Pour les plus jeunes, le choix se porte sur des jeux, de l'activité manuelle, des contes ou autres activités suivant la semaine, les plus petits, vont à la sieste.



Les repas sont livrés par la Livradoise, des repas bio sont proposés deux fois par mois.

Le temps du soir débute par un goûter, puis les enfants tournent, s'ils le souhaitent, sur les activités proposées (activité manuelle pour les grands et/ou petits, trottinettes, jeux, sport...).

Les TAP se déroulent les après-midis de 15h à 16h30 (lundi et jeudi pour les plus grands ; mardi et vendredi pour les plus petits) avec un temps de récréation, puis les enfants rejoignent l'activité choisie (activité qu'ils poursuivent de vacances à vacances). Les enfants participent donc à deux projets différents qu'ils soient culturels, citoyens ou sportifs (couture, rugby, découverte du chocolat, zumba, expression corporelle, pâte à porcelaine...).

Les mercredis après-midis commencent par le temps du repas, puis des activités diverses et variées. Des mini-stages se déroulent également au centre de loisirs tels que cuisine ou magie. Deux sorties sont mises en place par cycle comme balade en chiens de traîneaux ou piscine, par exemple.



INTERCOMMUNALITÉ

L'actualité de la communauté de communes des Cheires en ce début d'année est l'application de la loi NOTRe du 7 août dernier. Cette réforme territoriale oblige désormais les communautés de communes de moins de 15 000 habitants à se regrouper le 1er janvier 2017. Depuis plusieurs mois déjà et dans un souci d'anticipation, nous nous sommes donc rapprochés de Gergovie Val d'Allier et de Allier Comté Communauté afin d'amorcer un partenariat dynamique et constructif. Notre futur territoire serait donc composé en 2017 de 28 ou 29 communes, soit un peu plus de 40 000 habitants.

Le réseau de médiathèques propose depuis le mois d'octobre des boîtes à livres en libre accès sur 10 des 11 communes. Celle de Saint-Saturnin est située sur la place des Razes, vers le parking. Les ouvrages de cette boîte sont mis à la disposition de tous, sans date de retour obligatoire : chacun peut prendre des ouvrages, les lire, puis les remettre dans l'une des boîtes du territoire. Il est également possible de garder un livre mais dans ce cas il faut en mettre un autre à la place ! Le réseau médiathèque met également en place chaque année un prix des lecteurs, le Cheir Livres, destinés aux jeunes enfants. Ce sont les deux classes maternelles de Saint-Saturnin qui seront les jurys cette année.

Tous ces temps d'activité sont encadrés par les professionnels du CLSH (neuf animateurs, un agent d'entretien et une directrice) qui s'investissent tout au long de l'année pour proposer aux enfants des activités riches et variées.

L'équipe du CLSH



Site internet : <http://ileauxloisirs.fr/>

Téléphone : 04.73.39.18.08

Un petit groupe d'enfants de CM2 a participé à l'écriture de cet article : Lola, Mathilde, Myrtille, Célian et Thibaut

Côté parc et jeux pour enfants, après avoir fait rénover et remis aux normes les jeux pour les jeunes enfants, la municipalité a commandé le deuxième but multisport. Il sera installé dès que la zone aura été sécurisée.



Une nouveauté au domaine de Pessade : cet hiver verra l'ouverture d'un jardin des neiges ; un parcours ludique pour découvrir les joies de la glisse (dès 5 ans) en accès libre. Vous pouvez aussi réserver une ballade en chiens de traîneaux et retrouver les classiques du domaine : ski de fond ou randonnée raquette (encadrée ou non), cours de ski et initiation au biathlon, une piste de luge et une aire de jeux pour les enfants. Et pour finir n'oubliez pas les « nuits Blanches de Pessade » le 23 janvier et les samedis du 6 février au 6 mars : accès aux pistes jusqu'à 21h30. Renseignements sur www.pessade.com

VIE DE VILLAGE

Jumelage avec Jettenbach

L'année 2015 s'est achevée, il faut maintenant se projeter sur 2016. C'était le sujet central du dernier conseil d'administration du comité de jumelage qui s'est réuni dernièrement au « Bistrot d'Ici ». L'été 2016 sera marqué par l'accueil de nos amis de Jettenbach. Ces rencontres ponctuent notre jumelage depuis 1978 et renforcent l'amitié entre nos deux communes. Une des particularités de notre jumelage est que nous nous recevons dans les familles, des liens très forts se sont noués et des rencontres ont régulièrement lieu en dehors des cérémonies officielles.

Cette année nos amis bavarois ont émis l'idée de rejoindre une nouvelle fois Saint-Saturnin en vélo. Ce périple a déjà été accompli à deux reprises et dans les deux sens. Un groupe de cyclistes français et allemands partira donc de Jettenbach une dizaine de jours avant l'arrivée du bus prévue le vendredi 19 août. Différentes manifestations seront organisées pendant tout le week-end, permettant aux habitants de notre commune de participer à cette fête. Le bus devrait reprendre la direction de la Bavière le lundi 22 août au matin.

Les membres du comité de jumelage de Saint-Saturnin travaillent déjà sur le projet de cette grande randonnée cycliste. Nous avons également pris contact avec l'association « les Jarrets de la Monne ». Si vous êtes intéressés pour participer à ce périple, faites-vous rapidement connaître auprès du comité de jumelage et commencez à vous entraîner. Il n'est pas demandé de participer à un exploit sportif, mais pour y prendre du plaisir, il faut quand même un minimum de condition physique. Une réunion rassemblant tous les participants sera organisée pour affiner tous les détails et l'organisation.

Les habitants de Saint-Saturnin souhaitant participer à cet échange et accueillir nos amis sont les bienvenus et peuvent prendre contact dès maintenant avec les membres du comité de jumelage.

Yves Marmin : 04.73.39.49.44 (yvesmarmin@sfr.fr)

Jean-Paul Marie : 04.73.39.35.75

(jeanpaulmarie@orange.fr)

Anciens Combattants

Les Anciens Combattants se sont réunis au monument aux morts pour déposer une gerbe en souvenir des morts d'AFN. Ils se sont rendus au cimetière pour remettre une plaque sur la tombe de leur président Alain Mirande. Une réunion s'est tenue, ensuite, à la Mairie autour du pot de l'amitié pour faire le bilan et élire le nouveau bureau : M. Robert Schmitt, président - M. Yves Gauvin, vice-président - MM. Étienne et Patrice Gauvin, trésoriers - M. Roger Boivin, secrétaire - Mme Gimet, présidente d'honneur. Pour rappel, l'association compte 17 Anciens Combattants, 10 veuves.

Bistrot

En partenariat avec le parc naturel régional des Volcans d'Auvergne sur le thème « Vivre ensemble, Agir localement, Innover pour demain » 4 nouveaux lieux pour découvrir les bistrots ruraux. Au menu des apéros tchatches pour échanger et débattre autour de thématiques locales, des dîners pour déguster et redécouvrir les produits locaux et des concerts ou des spectacles. Samedi 7 novembre a eu lieu au Bistrot d'Ici, « Je mange donc je suis » - pourquoi consommer local ?



Opérations Sourire

La commission solidarité a organisé 2 manifestations, une en mai et l'autre en octobre, autour du partage et de la convivialité. Se faire plaisir en échange d'un sourire... Ces animations avaient pour but de permettre aux habitants de vider ou de remplir leurs armoires et de passer un moment agréable sans déboursier un seul euro, ainsi que de donner une 2ème vie à des vêtements trop petits, trop grands... mais en bon état, à des jouets ou des jeux complets, dans l'esprit du développement durable. Cet élan de générosité a réuni de nombreux participants, petits ou grands, de chaque côté des étals. Les articles restants ont été offerts à l'association Emmaüs.



VIE DE VILLAGE

Les conteneurs de vêtements Emmaüs

Dans la continuité des Opérations Sourires, l'association Emmaüs a sollicité la municipalité pour l'autorisation d'installer un collecteur de vêtements. A l'occasion des Sourires d'Automne, l'inauguration du 210e conteneur du département a réuni quelques participants en présence de M. le Président d'Emmaüs, M. le Maire et de conseillers municipaux.

Ces collectes sont conduites à la Communauté de Puy-Guillaume, pour y être triées et recyclées, permettant ainsi d'assurer le financement de plusieurs emplois de personnes en situation de précarité, et des locaux d'accueil pour des personnes en difficulté.

Vous pourrez retrouver ces articles pour une 2e vie dans les boutiques d'Emmaüs, mais aussi dans d'autres associations selon les besoins en France ou à l'étranger, dans le cadre d'actions humanitaires et de solidarité.

Pour une meilleure intégration visuelle et esthétique, le conteneur sera prochainement déplacé entre la mairie et la Grange de Mai.



Livrets d'accueil

En 2014, la commission solidarité a souhaité créer un livret d'accueil pour les nouveaux arrivants. Nous pouvons y trouver plusieurs informations utiles : équipes municipale et communale, les différentes instances et commissions, les associations, les acteurs économiques locaux, l'école, les transports...

Pour répondre à la demande de nombreux habitants, la nouvelle édition a été donnée lors de la cérémonie des vœux de la municipalité, et est disponible sur simple demande, en mairie.

A noter, que ces livrets ont été reliés par les jeunes adultes en situation de handicap de l'IMPro de Veyre-Monton, 1ère collaboration entre l'IMPro et une mairie. Ces jeunes et leurs éducateurs ont été accueillis en mairie par Christian Pailloux, et un goûter leur a été offert.

Repas des anciens

Comme chaque année, le CCAS offre un moment de convivialité autour d'un repas à nos habitants de 65 ans et plus. Les dimanches de décembre 2015 ayant été pris notamment par les élections régionales, la manifestation a été reportée au 10 janvier 2016. C'est sur le collège Saint Joseph de Saint-Saturnin que le choix du CCAS s'est porté pour permettre aux 93 participants de se retrouver, pour échanger, et pour certains, de revenir dans des lieux de leur passé.

Nous précisons qu'un colis sera distribué courant janvier aux personnes dont l'état de santé ne leur permet pas de se joindre au groupe.



Subvention cantine

La subvention cantine pour les enfants de Saint-Saturnin scolarisés de l'Ecole de Monne a été reconduite pour l'année scolaire 2015/2016. Le paiement de cette subvention est réalisé en direct auprès du SIVOS et la famille n'a à régler que le reste-à-charge. La subvention est calculée en fonction du quotient familial de la famille, sur présentation de l'attestation de la CAF.

Précarité énergétique

De plus en plus d'habitants rencontrent des difficultés de paiement des factures d'énergie. Nous rappelons que plusieurs dispositifs d'aide existent, et qu'il est important de prendre contact avec une assistante sociale du Conseil Départemental.

RETOUR SUR LES EVÈNEMENTS DE 2015

A la bonne soupe

La septième édition du championnat du monde de soupe, manifestation unique en son genre, s'est déroulée le samedi 28 février dans la Grange de mai. Dix-neuf candidats avaient mitonné des soupes toutes plus délicieuses les unes que les autres. Les 3 meilleurs ont été récompensés par des œuvres originales de Nathalie Chatelain. C'est Michelle Artru qui a décroché le premier prix avec son Panais aux épices, devant Arnaud Lapra (crème de poivrons au mascarpone) et Hélène Asensi (soupe aux lentilles du Nuristan). Bien sûr, comme chaque année, un marmiton a aussi été primé (Lena et Ana, pour leur soupe de champignons). Et le prix du public a été décerné à Hugo Schmitt pour son velouté de patates douces. Tous les participants se sont ensuite régalingés en dégustant ces différents nectars en guise d'apéritif à leurs repas tirés du sac, le tout dans une agréable ambiance musicale.

Une rando VTT pour tous les goûts

Le 31 mai, pour la deuxième année consécutive, le comité des fêtes a organisé une rando VTT aux alentours du village. Deux parcours ont été proposés aux participants, permettant à chacun de s'inscrire selon ses capacités : le premier (14 km) ; le second (30 km). Au total une trentaine de VTTistes, jeunes et moins jeunes se sont retrouvés sur les chemins Saint-Saturninois. Les deux parcours se croisaient à un ravitaillement bien apprécié, et tout le monde s'est retrouvé sous le préau de la mairie pour un apéritif bien mérité.



Les cyclistes au Sancy

Grosse affluence cette année pour la huitième édition de la désormais célèbre « Sancy Saint-Sat », avec 45 participants, dont 4 courageux qui ont fait la montée en vélo. Les autres sont montés dans le bus et les ont rejoints au col de la Croix Morand, sous une météo parfaite. A mi-parcours, à Pessade, les huit équipes se sont restaurées et ont participé aux trois épreuves qui les attendaient (un quizz cinéma, une épreuve d'adresse, et un gymkhana les yeux bandés). A 13h, tout le monde était arrivé sans encombre, prêt pour partager un apéritif ensemble et un repas bien mérité. C'est l'équipe « Cassière » qui a été la plus régulière aux épreuves proposées sur le parcours (les 3 épreuves de Pessade et un mot-croisé mystère) et qui a remporté la coupe 2015, devant les équipes « Servière » et « Chauvet ». Cette année encore, un grand merci à la municipalité qui nous a prêté son camion pour transporter les vélos jusqu'au col de la Croix Morand.

Et les motards dans la Creuse

Dimanche 6 septembre, les motards de Saint-Saturnin ont fait leur 3e sortie, sur les routes pittoresques de la Creuse. Les 20 participants se sont retrouvés au Bistrot d'Ici à 8h30. Le temps d'avaler un café, et d'écouter quelques détails sur le déroulement de la virée, et c'est parti. Quelques gouttes sur le début du parcours n'ont pas réussi à inquiéter la joyeuse troupe qui après un arrêt apéro dans un bar étonnant à Crocq, s'est retrouvé pour un pique-nique ensoleillé dans la cour de la mairie de Fernoël, puis pour un café gourmand chez Patrice, à Salesse (merci Patrice !). Vers 18h, tout le monde était de retour à Saint-Saturnin, les fesses un peu tassées pour certain(e)s, mais prêt à repartir pour une nouvelle virée en 2016.

RETOUR SUR LES EVÈNEMENTS DE 2015

Le french cancan à la fête de la musique

Le 22 juin dernier, comme tous les ans, la fête du village en musique a rassemblé un large public sur la place des Razes. Après le traditionnel concert donné par les élèves de l'école de musique, où chacun a pu découvrir les talents naissants de nos musiciens en herbe (de 7 à 77 ans), la compagnie Eightimes (Saint-Amant-Tallende) nous a offert un spectacle de danse original et très apprécié, conclu par un french cancan impressionnant ! La soirée s'est poursuivie autour d'un apéro de l'amitié et d'un repas dansant où chacun a pu s'éclater sur la piste de danse grâce aux talents des musiciens rassemblés par Yvon Body et à l'énergie procurée par les grillades, salades et autres verres de bière proposés par la buvette du comité des fêtes qui n'a pas désempilé de la soirée. Nous avons même été en rupture de stock de merguez ! Merci à tous pour ce beau moment de convivialité et rendez-vous l'an prochain pour une nouvelle édition.

Les inter quartiers, c'est le pied !

Le samedi 4 juillet 2015, le village de Saint-Saturnin était en effervescence : de 17h à 22h, près de 300 habitants ont participé sur la place de la mairie, aux inter quartiers, sous un soleil de plomb mais à l'ombre des grands tilleuls. Après avoir fait leurs parades sur leurs chars décorés et chanté leurs hymnes fédérateurs, 4 équipes (Chadrat, Issac, Le Moulin, Les Razes) se sont affrontées au cours d'une douzaine d'épreuves, permettant à chacun de mettre en valeur son adresse (lancer de ballon), sa force (tir à la corde), sa vivacité (course en sac), son courage (glisso ventre) ses connaissances musicales (quizz musical) et son sens de l'équilibre (course en ski, joutes aquatiques). Le suspense est resté entier jusqu'à la dernière épreuve et le trophée est finalement revenu à deux équipes, terminant ex aequo (Le Moulin et Chadrat). Un repas sorti du sac et accompagné d'un concert de percussions improvisé a conclu cette très belle journée au cours de laquelle la buvette n'a jamais désempilé et où l'enthousiasme, le rire, la fraternité et l'amitié ont régné en maitres. Une opération à renouveler en 2017 !



RETOUR SUR LES EVÈNEMENTS DE 2015

Festival d'art contemporain & spiritualité « Les Jours de Lumière » des 25-26-27 septembre 2015

Pari gagné pour les Jours de Lumière 2015 : 5000 festivaliers ont visité les expositions et assisté aux démonstrations, aux ateliers et aux spectacles. Parmi ces festivaliers, on notera près de 500 jeunes scolaires et plus de la moitié des habitants de Saint-Saturnin.

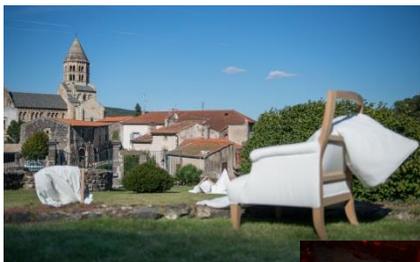
Le thème de cette 9^{ème} édition du festival était le « Travail d'Art ». Une façon de rendre hommage au travail des artistes et de s'ouvrir à la diversité et à la nouveauté des techniques.

Le programme 2015 était ambitieux : 120 artistes dont 60 choristes, 25 expositions, plus de 500 œuvres exposées, démonstrations de 7 métiers d'art, 4 conférences, 6 spectacles et un café-concert sous un grand chapiteau, entouré par les commerçants du village qui ont servi aux festivaliers de quoi se restaurer.

Ce festival a été conçu pour que des liens se tissent entre festivaliers et artistes, au-delà de la simple contemplation des œuvres exposées, de l'écoute des conférenciers et du plaisir des spectacles. Tous les intervenants s'étaient engagés à parler de leur « Travail d'Art », à partager ce qui les inspire et faire découvrir le sens de leur engagement artistique. Ainsi, au contact direct des peintres et photographes, sculpteurs et potiers, dinandier et lithographe, choristes et musiciens, danseurs et acrobates, acteurs et poètes, penseurs et conférenciers, chacun a eu l'opportunité de réveiller sa propre sensibilité artistique et son désir de créativité.

De plus, au cours de ces trois jours de festival, la Fondation Varenne, partenaire important du festival, dans le cadre de sa mission d'éducation aux médias, a proposé deux concours auxquels ont participé les enfants et les jeunes des écoles primaires (concours de dessin) et du collège Saint-Joseph de Saint-Saturnin (concours de reportage vidéo).

Les organisateurs ont reçu un très grand nombre de messages de satisfaction pour la qualité des expositions, la diversité du programme, les relations avec les artistes, l'ambiance et l'implication du village avec plus de 150 bénévoles.



Les Jours de Lumière 2015 n'ont été possibles que grâce à une vraie mobilisation générale et de très nombreux bénévoles :

- les membres de l'association AMOS, pour concevoir le programme, sélectionner les artistes, trouver les partenaires financiers, bâtir les outils de communication et de relation presse, organiser la logistique,
- la municipalité de Saint-Saturnin, la communauté de communes Les Cheires et l'office de tourisme intercommunal, pour leur soutien efficace et continu,
- le comité des fêtes de Saint-Saturnin, pour son appui à l'organisation du café-concert,
- tous les bénévoles (dont beaucoup d'habitants de Saint-Saturnin et de nombreux membres d'associations du village), pour loger les artistes, préparer les lieux d'exposition et les billetteries, assurer une garde des œuvres d'art, contrôler les entrées aux spectacles et aux conférences, vendre les catalogues, accueillir les scolaires, transporter les festivaliers...

Si vous souhaitez participer à l'organisation des prochains Jours de Lumière, en septembre 2017, contactez-nous dès à présent et venez à la prochaine assemblée générale de l'association qui se tiendra le 30 janvier 2016.

Patrick Lepercq - Président de l'Association AMOS (association gestionnaire des Jours de Lumière)

13 rue Noble - 63450 Saint Saturnin. Email : contact@lesjoursdelumiere.com

Site internet : www.lesjoursdelumiere.com



RETOUR SUR LES EVÈNEMENTS DE 2015

L'Age d'or et le comité des fêtes s'associent pour un joli thé dansant

Le 8 novembre, la grange de mai, décorée pour l'occasion par les membres de l'Age d'or, a accueilli une cinquantaine de personnes pour un thé dansant bien sympathique. Yvon Body, accompagné d'un jeune accordéoniste ont animé cette fin d'après-midi en alternant valse, tango, madison et polka et en faisant chanter l'assistance sur des tubes des années 50 et 60. Ils s'aventurèrent même vers du rock'n roll en fin de séance ! Entre deux passages sur la piste de danse chacun pouvait aller se restaurer à la buvette où divers gâteaux « maison » attendaient leurs consommateurs. Une bien belle après-midi où différentes générations du village se sont rencontrées et qui sera reconduite l'an prochain.



Très bon millésime pour le marché de la création

Le dimanche 29 novembre, les habitants du village ont ouvert comme chaque année les portes de leurs caves et de leurs granges à l'occasion du 15^e marché de la création. Cette année, le marché s'étendait jusqu'en bas de la rue Noble de manière à étendre les lieux d'exposition. Soixante-neuf exposants, dont huit habitants du village, ont présenté leurs créations : bijoux, peintures, luminaires, lave émaillée, cartonnages, céramiques, raku, tissus, meubles, cuirs, savons, objets détournés... Aidés par une météo clémente les visiteurs ont été très nombreux au rendez-vous, dès la fin de la matinée. Les exposants ont comme les années précédentes beaucoup apprécié la proximité avec les habitants du village et l'accueil qui leur a été réservé. La buvette et son célèbre vin chaud n'a pas désempilé et la convivialité a été à l'honneur tout au long de cette journée qui a permis à chacun de visiter notre village, tout en découvrant les talents de nombreux créateurs exposant dans ces lieux insolites. Le prix « Coup de cœur » a été attribué à Philippe Gerboin, créateur de lampes.

Merci à tous les habitants qui ont mis leurs locaux à la disposition des exposants et ont permis ainsi la réalisation et la réussite de cette manifestation.



Nous vous invitons à découvrir le nouveau site internet de la commune sur www.saint-saturnin63.fr

Vous y découvrirez notamment l'agenda des différentes manifestations et sorties proposées par les associations de Saint-Saturnin, aussi bien sur notre commune, mais également sur le territoire de la communauté de communes des Cheires.

ETAT CIVIL

Naissances

CLAUGE William le 03/01/2015
MYE Antoine le 27/01/2015
FABRE CHARLES Lyliana le 03/04/2015
MATHIEU Léna le 05/06/2015
GOURBE Lison le 21/06/2015
REINIER Chani LE 01/08/2015
CAILLOT BASCOUL Héloïse le 30/11/2015
RAYNARD Léo le 31/12/2015

Mariages

MANGOT Thierry et JOUMEL Pascale le 18/07/2015
PARROT Fabien et SUBRA Angélique le 12/09/2015
BOURDIER Aurélien et PERRIOT Nathalie le 26/09/2015
POSTMA Ariën Jan et DA SILVEIRA Jacqueline le 10/10/2015

Décès

MARCELOT Marthe épouse AUBRY le 20/01/2015
MURAT Robert le 13/02/2015
ANDRAUD Jean le 19/02/2015
CHARRET Marcel le 27/03/2015
MIRANDE Alain le 01/08/2015
CLEMENT Guy le 26/08/2015
GAUMY Jacques le 16/12/2015

AGENDA

Manifestations prévues à ce jour

- ▶ **30 janvier (20h30)** Pièce de théâtre - Anim'Mômes *Grange de Mai*
- ▶ **5 mars (19h)** Championnat de Soupe - Comité des Fêtes *Grange de Mai*
- ▶ **25 mars (20h30)** Court Métrage – Anim'mômes *Domaine du Marand St-Amant –Tde*
- ▶ **22 mai** Rando VTT - Comité des Fêtes
- ▶ **28 mai ou 4 juin (à confirmer)** Soirée de Printemps - Anim'Mômes *Grange de Mai*
- ▶ **12 juin** Descente du Sancy en VTT - Comité des Fêtes
- ▶ **25 juin** Fête de la Musique au Village - Comité des Fêtes *Place du 8 mai*
- ▶ **19-22 août** Accueil de Jettenbach à Saint-Saturnin
- ▶ **11 septembre** Sortie motos
- ▶ **6 novembre** Alors on danse (Thé dansant) *Grange de Mai*
- ▶ **27 novembre** Marché de la création

► Horaires d'ouverture

Mardi, mercredi, jeudi : 10h – 12h et 13h30 – 16h

Vendredi : 13h30 – 16h

Samedi : 9h – 12h, un samedi sur deux

La mairie est fermée au public le lundi, le vendredi matin,
le 2ème et 4ème samedi du mois

► Rencontre avec les élus

Christian PAILLOUX – Maire

Permanence le samedi matin et sur rendez-vous

Thierry VALLEIX – Adjoint

Permanence le mardi de 17h à 19h et sur rendez-vous

Sylvie BURLOT – Adjoint

Sur rendez-vous

Gérard GUITTARD – Adjoint

Permanence le mardi de 17h à 19h et sur rendez-vous

► CCAS

Une permanence est assurée les 2e et 4e lundis de chaque mois,
de 17h à 19h : une écoute attentive en toute discrétion
et quelques conseils vous seront donnés.

► Site Internet de la commune

www.saint-saturnin63.fr

Pour vous inscrire à la Newsletter municipale : rendez-vous sur la page
d'accueil du site Internet ou laissez vos coordonnées en mairie.

Bulletin élaboré par la commission communication sous le contrôle d'un comité de rédaction
constitué du Maire et d'élus. Contact email : com.mairie.saint.saturnin63@orange.fr

Imprimé sur papier recyclé - Photos S. Bage / F. Gallais